



COSMED

Newsletter

LA LETTRE D'INFORMATION DES TPE, PME ET ETI DE LA FILIERE COSMETIQUE

TAGS : Amicale parlementaire // Rapport sur les allégations // Corée du sud // Rencontres Achats // Cosmed // JEST.

Rencontres de l'Amicale parlementaire des TPE, PME et ETI de la filière cosmétique



L'Amicale parlementaire des TPE, PME et ETI de la filière cosmétique, a été initiée en février 2016 par Cosmed. Elle vise à établir un dialogue régulier entre parlementaires et professionnels d'une filière performante. 30 parlementaires ont rejoint cette Amicale.

Les enjeux : mieux comprendre et définir les environnements économique, social, médiatique dont dépendent la croissance et la pérennité de nos

entreprises.

C'est l'objectif de la soirée des **1ères Rencontres parlementaires des TPE, PME et ETI de la filière cosmétique** qui se dérouleront le 11 octobre à la Maison de la Chimie (Paris 7ème).

Elle réunira dirigeants d'entreprises cosmétiques, élus, parlementaires et acteurs économiques régionaux autour d'une table ronde ayant pour thème : "**Etat, régions, métropoles : quel(s) pilote(s) pour le développement économique ?**". Des personnalités de premier plan seront présentes.

Informations : Elsa Marquier – e.marquier@cosmed.fr – 04 42 16 63 81.

[// plus d'infos](#)



Rapport de la CE sur les allégations : verdict positif !

Dans le cadre de l'article 20 du Règlement cosmétique, la Commission vient de publier son rapport au Parlement européen et au Conseil concernant la conformité des allégations dans les produits cosmétiques. Ce rapport a recensé les différentes contributions de surveillance de marché rapportées par vingt et un états membres, dont la France. Plus de 38000 allégations ont été analysées entre 2014 et 2015. **Selon ce rapport, 90 % des allégations se sont avérées conformes aux critères communs garantissant ainsi un niveau élevé de protection des consommateurs. Ce rapport positif pour l'industrie évite d'imposer au secteur cosmétique une liste d'allégations autorisées** qui aurait pu limiter l'innovation et la concurrence loyale.

Les autorités ont néanmoins souligné des difficultés pour contrôler les mentions «hypoallergéniques» et les mentions «sans [ingrédient autorisé]». Ce type d'allégations sera bientôt encadré par l'adoption de deux nouveaux guidelines en annexes du Règlement sur les critères communs.

[// Plus d'infos](#)



Corée du sud : reclassification de certains produits cosmétiques

L'autorité en charge des produits cosmétiques en Corée du Sud (MFDS) a publié une notification qui prévoit de modifier le texte «*Enforcement Rules of Cosmetic Act*» détaillant les catégories de cosmétiques fonctionnels.

Concrètement, plusieurs produits auparavant règlementés comme "drugs" ou "quasi-drugs" ont été ajoutés :

- Les produits modifiant la couleur des cheveux (y compris les décolorations permanentes) et ceux empêchant la chute ou augmentant l'épaisseur des cheveux ;
- Les cosmétiques dépilatoires par action chimique ;
- Les cosmétiques hydratant ou luttant contre la sécheresse de la peau, spécifiquement pour peaux irritées ou atopiques ;
- Les cosmétiques anti-acné, avec une action spécifique sur la sécheresse de la peau.

[// plus d'infos](#)



Rencontres achats de la filière cosmétique

Le jeudi 6 octobre 2016 à Marseille, les Rencontres acheteurs/fournisseurs de la filière cosmétique sont organisées pour la 3ème année consécutive. Au programme :

- **Des ateliers sur le protocole de Nagoya et la négociation contractuelle.**
- **Des rencontres BtoB avec des fournisseurs de la filière.**

Un exemple : Comment gérer les nouvelles réglementations cosmétiques avec un logiciel dédié ? Pour l'industrie cosmétique, la norme BPF ISO 22716 est incontournable et il existe des logiciels de gestion typé métier qui appréhendent vos problématiques : assurance & contrôle qualité, gestion de laboratoire, R&D, formulation, versionning... Un acteur spécialisé dans ce domaine répondra à toutes vos questions (Contact www.proqinfo.fr).

- Des **conférences sur les achats et l'évaluation sensorielle** des produits cosmétiques et une animation exclusive sur la reconnaissance d'émotions faciales.
- Une **soirée C.O.M. sur les tendances 2018 dans l'univers de la beauté.**

[// plus d'infos](#)



Cosmed : le réseau se renforce

La barre des 720 adhérents Cosmed a été franchie. Ce nombre croissant d'adhérents renforce la position de l'Association dans la défense des intérêts des entreprises, dans la représentation de la filière française à l'international et dans la visibilité des TPE, PME et ETI auprès des institutions nationales et européennes.



Journée d'Echanges Scientifiques et Techniques (JEST) 2016

Pour sa 16ème année, cet évènement aura pour thème "L'indispensable conservation – « Avec ou sans » l'avenir des conservateurs en cosmétique".

D'ores et déjà **180 personnes se réuniront le 30 septembre 2016** à

Montpellier. Il ne reste que quelques places pour vous inscrire !

[// Plus d'infos](#)

COSMED - LES OCRES DE L'ARBOIS - BAT. B - 495 RUE RENE DESCARTES- 13100 AIX EN PROVENCE- <http://www.cosmed.fr/>

RESPONSABLE DE LA REDACTION : JEAN-MARC GIROUX

CONTACT NEWSLETTER : ELSA MARQUIER - E.MARQUIER@COSMED.FR

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR NOS EMAILS, MERCI DE CLIQUER ICI : [SE DESINSCRIRE](#)

© 2014 COSMED TOUS DROITS RESERVES

